

# LES RECIFS ARTIFICIELS ARRIVENT ENFIN A VALRAS-PLAGE

Petit port de pêche méditerranéen situé dans le Golfe du Lion, VALRAS-PLAGE rassemble en haute saison, trois cents pêcheurs amateurs. Toute l'année, une vingtaine de professionnels exercent également la pêche artisanale des petits métiers. Ils sont réunis au sein de la Prud'homie locale.

Onze ans 1 mois et 8 jours c'est le temps qu'il aura fallu attendre pour voir, arriver à terme le dossier soutenu par notre association. En effet, l'**A.P.P.P** a été la première à proposer qu'une zone récifale soit immergée devant Valras-Plage dans le but de favoriser la concentration d'espèces nobles mais aussi protéger le secteur du chalutage intensif dans la bande des 3 milles. La municipalité de Valras-Plage intéressée par notre proposition a déposé quelques années après ce projet.

Nous sommes le 8 septembre 2006, il est neuf heures, le temps est splendide, un groupe d'amis et de responsables de l'**Association de Protection de la Plaisance et de la Pêche** escortent symboliquement l'imposante barge jusqu'aux points d'immersion des premiers modules. Deux élus de la commune, les accompagnent. Ils ont instruit avec persévérance et ténacité ce dossier.

Après plusieurs années de débats, de tergiversations, de concertations, entre Prud'homie des pêcheurs, services d'Etat Région, commune, le projet souhaité arrive enfin à terme. A ce moment j'ai une pensée particulière pour Dominique GARAULT - *le tonton* - qui est venu à plusieurs reprises nous soutenir à titre représentatif de la **F.N.P.S.F.**

La zone concernée se compose de deux ouvrages (épis) espacés de 2 milles, placés perpendiculairement à la côte dans des fonds compris entre 9 et 20 mètres, à l'intérieur de la bande des 3 milles nautiques. Leur longueur avoisine 2500 mètres. Chaque épis est constitué de deux rangées de modules espacés de 250 mètres. Ils sont immergés en quinconce. L'un des ouvrages est complété vers son extrémité par une extension de 1000 mètres donnant à l'ensemble la forme d'une croix. La superficie totale s'étend sur 120 ha. Une cinquantaine de modules compose l'ensemble. Ils sont constitués pour l'essentiel de buses enchâssées d'un poids moyen de 7 tonnes formant habitats et refuges à la faune marine sur ce littoral dont les fonds sont composés essentiellement de sable et de vase.

Cette opération d'envergure avoisinant les 400 000 € est subventionnée à 50 % par l'Europe, 20 % par la Région Languedoc-Roussillon, 20 % par la ville de Valras-Plage et 10 % par le Conseil Général de l'Hérault.

Le projet monté par le bureau d'études BRL a été confié pour sa réalisation à l'entreprise marseillaise EMCC. Il vient compléter les enrochements déjà mis en place dans les régions d'Agde et Gruissan. Il est toutefois regrettable que l'étude initiale comportant trois épis n'ait pu être réalisée à cause d'un projet de parc éolien qui n'a jamais abouti. La continuité avec l'enrochement d'AGDE aurait été ainsi effectuée.

Le suivi scientifique de ces immersions devrait démontrer rapidement une première colonisation des modules et toutes les retombées positives qui les accompagnent.

Quelques jours de mauvais temps ont retardé les travaux.

Nous sommes le 18 octobre, la journée se termine, le dernier récif est immergé.

Onze ans 2 mois et 10 jours auront été nécessaires pour que cette réalisation voit définitivement le jour. Notre but est atteint. « *La patience est l'art d'espérer* » avait dit le sage. Nous venons de le démontrer.

**Jean-Paul PALACIO**  
(Président de l'**A.P.P.P**)